

CONVOCAION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024
DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DU PATRIMOINE (AJP)

Vous êtes convié à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Journalistes du patrimoine qui se tiendra **le vendredi 25 octobre à 08h30** dans le cadre du Salon du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre et dans la salle Delorme.

A l'ordre du jour cette année :

- ◆ Rapport moral de la Présidente concernant l'année 2024.
 - ◆ Rapport financier du Trésorier concernant l'exercice comptable 2024.
 - ◆ **Elections** du nouveau Conseil d'Administration de l'AJP et de son Bureau exécutif. **Cooptations** éventuelles.
- Questions diverses.

IMPORTANT : Au vu de cet ordre du jour et considérant les **éventuels grands changements** au sein de votre association, il est important que vous soyez présent afin de vous exprimer. Bien que, statutairement, **seuls les journalistes aient droit de vote**, nous comptons sur la présence de nos membres associés et des personnes déléguées par nos « organismes ».

En cas d'empêchement, nous vous demandons instamment de bien vouloir remplir la procuration ci-dessous et de la remettre :

- 1 – Soit à un membre journaliste de l'AJP qui votera en votre nom ;
- 2 – Soit à l'adresser dès que possible et **avant le 20 octobre** avec un nom ou en blanc (par mail de préférence, voir ci-dessous) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Association des Journalistes du Patrimoine – MVAC14-BP96-76, rue Daguerre 75014 Paris.

Si la procuration est en blanc, elle sera transmise au bureau de l'AJP qui votera en votre nom.

L'Assemblée Générale est aussi la date à partir de laquelle **les cotisations de l'année 2025 sont exigibles**. Les personnes présentes pourront régler leur cotisation, de préférence par chèque. (Pas de CB). **Le règlement en ligne** est aussi celui que nous préférons et possible sur le site www.journalistes-patrimoine.org avec l'onglet « adhérer à l'AJP ».

PROCURATION

(Pas plus de deux pouvoirs)

Je soussigné(e)journaliste membre de l'AJP, à jour de ma cotisation, donne pouvoir à.....

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale du 25 octobre 2024 et l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus à cet ordre du jour.

Fait àle.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Renvoi de préférence par mail à : ajp@journalistes-patrimoine.org
